

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Gestion des équipements - Saison 2025 / 2026

Réunion du mardi 27 mai 2026
Procès-verbal n° 04

Président : M. MALBRAND Guy
Présents : MM. HERAULT Patrice, LAVERGNE Alain, PAIN Éric et RAVEAU Gilles
Excusés : MM. CHAUVIN Jacky et GERMANAUD Laurent
Assistent : MM. BASQ Stephane, président du District et BOUIGEAU Jean-Pierre, nouveau membre.

L'APPROBATION du PV 3 du 14/04/26

Les propositions de classement transmises de la CDTIS 86 vers la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CFTIS

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)

- **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

INFO : À noter qu'un niveau T6 et niveau T7 ne sont pas soumis à l'obligation de fournir un document administratif permettant d'établir la jauge de l'installation

Le règlement 2021 est entré en application au 01/07/2021

Pour un changement de niveau de classement venant d'un T5 à T7, application du niveau T4 complet
(Base : 105 x 68 + 2 x 20 HS + 8 HS + ensemble entièrement clos)

LISTING DES MEMBRES POUR LA LIGUE

Président : MALBRAND Guy – 12 rue Ismaël Bouilliau 86200 Loudun – 0615398701
guymalbrand@sfr.fr
Vice-Président : HERAULT Patrice – 11 route de la Roche - 86270 Coussay les Bois - 0631861938
heraultpatrice@wanadoo.fr
Membre : RAVEAU Gilles – 1 Cité de la Métairie – 86600 Coulombiers – 0675686761
gilles.raveau@wanadoo.fr
Membre : LAVERGNE ALAIN – 80 rue de la Papeterie – 86500 Saulgé – 0787966137
lavergne.christal@orange.fr
Membre : GERMANAUD Laurent – 9 Résidence des 4 vents – 86320 Persac
Laurent_germanaud@orange.fr
Membre : PAIN Eric
eric.pain86@gmail.com
Membre : CHAUVIN Jacky
Jacky-chauvin@orange.fr

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE - GYMNASES

1.1 DEMANDE DE CLASSEMENT TRANSMISE A LA CRTIS

Extrait du PV n°2 >> MIGNE AUXANCES – STADE ANDRE et PIERRE JURASSON – NNI 861580102

Cette installation est classée en Niveau T6 jusqu'au 31/05/2031

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T5 du 11/12/2025 suite à des travaux d'un ensemble de vestiaires neufs + club house

- ✓ Rapport de visite du 11/12/2025 de M. Chauvin (Contrôle FAFA vestiaires et club house)
- ✓ Contact pris avec FAFA / FFF

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau T5 PN et transmet à la CRTIS**

CIVAUX – STADE MUNICIPAL – NNI 860770102

Cette installation n'est pas classée

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T7 du 18/03/2026 suite à des travaux de sécurité

- ✓ Rapport de visite du 18/03/2026 de M. Lavergne (T7 utilisable en 2 x FootA8)

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau T7 PN et transmet à la CRTIS**

LEIGNE SUR USSEAU – STADE MUNICIPAL – NNI 861270101

Cette installation est classée T6 jusqu'au 01/09/2030

La C.D.T.I.S. prend connaissance de l'inauguration de vestiaires neufs et effectue une visite de contrôle

- ✓ Rapport de visite du 27/04/2026 de M. Hérault notant **une construction hors des normes 2021 et sans avis préalable (Vestiaires neufs de 14m² HS joueurs) – Cette non-conformité sera bloquante en cas d'accession de l'équipe première**
- ✓ AAC pour 299 personnes

La CDTIS maintient le classement de cette installation en **niveau T6 PN**

POITIERS – STADE JEAN LUC GABOREAU – NNI 861940202

Cette installation n'est pas classée

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire (CUGP) d'un classement en T7 du 24/03/2026

- ✓ Rapport de visite du 09/03/2026 de M. Pain (T7 utilisable pour 2 x FootA8)
- ✓ AAC du 04/10/2022 pour 299 personnes signée par la Présidente de CUGP

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau T7 PN et transmet à la CRTIS**

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENT

CHATELLERAULT – STADE DES NONNES – NNI 860660601

Cet éclairage est une création (**Demande d'APE, travaux terminés**)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- Etude photométrique et APE reçus le 20/04/2026
 - L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13/04/2026
 - Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 13/04/2026
- Type de source : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 159 lux
 - U1h (EhMin/EhMax) : 0,51
 - U2h (Ehin/EhMoy) : 0,73

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau **E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS**

CHATELLERAULT – STADE DES NONNES – NNI 860660602

Cet éclairage est une création (**Demande d'APE, travaux terminés**)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- Etude photométrique et APE reçus le 20/04/2026
- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13/04/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 13/04/2026

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 159 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,45
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,64

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS

CHATELLERAULT – STADE DE TARGE – NNI 860661001

Cet éclairage est non référencé Stadium (réalisé sans APE)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 20/04/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 20/04/2026

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 81 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,56
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,76

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition nocturne ne pourra s'y dérouler

CHATELLERAULT – STADE D'ANTOIGNE – NNI 860660801

Cet éclairage est non référencé Stadium (réalisé sans APE)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 20/04/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 20/04/2026 (**Implantation non conforme – réduire la largeur de l'aire de jeu pour 2m50 de sécurité**)

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 109 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,40
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,65

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition nocturne ne pourra s'y dérouler

PAYROUX – STADE ALAIN DE L'ALLIER – NNI 861890101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 05/05/2028

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 23/01/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 23/03/2026

Type de source : IM

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 132 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,59
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,77

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (2 ans) et transmet à la CRTIS

THURE BESSE – STADE LAURENT ARMEL – NNI 862720202

Cet éclairage est non référencé Stadium (réalisé sans APE)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05/05/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 05/05/2026

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 72 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,25
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,41

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition nocturne ne pourra s'y dérouler

CHARROUX – STADE MUNICIPAL – NNI 860610101

Cet éclairage est classé E7 jusqu'au 07/07/2026 (Ex E6)

La Commission reprend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12/05/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 12/05/2026

Type de source : LED

- > Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 143 lux
- > U1h (EhMin/EhMax) : 0,45
- > U2h (Ehin/EhMoy) : 0,66

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS

MONTMORILLON – STADE JEAN RANGER 2 – NNI 861650102

Cet éclairage est non référencé Stadium (APE du 14/01/2026)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05/05/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Lavergne en date du 05/05/2026

Type de source : LED

- > Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 105 lux
- > U1h (EhMin/EhMax) : 0,20
- > U2h (Ehin/EhMoy) : 0,41

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition nocturne ne pourra s'y dérouler

DANGE SAINT ROMAIN – STADE MARCEL THOLLET – NNI 860920101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 07/01/2027 (APE du 27/05/2025)

La Commission reprend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/05/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 15/05/2026

Type de source : LED

- > Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 190 lux
- > U1h (EhMin/EhMax) : 0,50
- > U2h (Ehin/EhMoy) : 0,68

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS

APE

LES TROIS MOUTIERS – STADE MONCAILLOU – NNI 862740101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 05/11/2026

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 13/04/2026 pour un éclairage existant en iodures métalliques pour modification en LED, ainsi que des documents transmis :

Devis CITEOS du 03/02/2026

Une étude photométrique **SCHREDER** pour LED en date du 03/04/2026

- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts
- Hauteur minimum de feu : 21m
- Nombre total de projecteurs : 8
- Projecteur BRITELINE Gen3 OSLON
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 46
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 180 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,60
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,73

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire. (Etude effectuée)

La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau **E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes**
Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

FONTAINE LE COMTE – STADE MUNICIPAL – NNI 8610000101

Cet éclairage est une création

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 06/05/2026 pour un éclairage en E6 LED, ainsi que des documents transmis :

Devis CITEOS du 07/01/2026 avec pose de nouveaux mâts

Une étude photométrique **AAA-LUX** pour LED en date du 17/09/2025

- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 67 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts – LB > 18m et LT > 15m
- Hauteur minimum de feu : 23m
- Nombre total de projecteurs : 12
- Projecteur WS170 GEN 8
- Température de couleur (k) : **5000**
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 42
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 176 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,61
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,84

La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau **E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes et transmet à la CRTIS**
Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

MONTMORILLON - STADE DES VARENNES – NNI 861650401

Cet éclairage est non référencé sur Stadium

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 18/05/2026 pour un éclairage existant en iodures métalliques pour modification en LED, ainsi que des documents transmis :

Devis du 31/03/2026

Une étude photométrique **DIALux** pour LED en date du 26/03/2026

- Dimension de l'aire de jeu : 99 x 54 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mât
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs
- Projecteur KERIS 6 ASY
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 47
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 133 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,62
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,75

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau **LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes**

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

DIVERS

COUSSAY LES BOIS – STADE MARCEL MILLON - NNI 860860101

Rapport de visite de M. Hérault du 24/04/2026 sur :

- ✓ La mise en conformité des zones de sécurité
- ✓ Des buts à supprimer
- ✓ Des trous de fixation de buts à boucher
- ✓ Sur le re-contrôle des relevés LED

RECLASSEMENT EQUIPEMENT CLASSE T3 (Fournir tests in situ pelouse ou SYE)

- ❖ **LIGUGE - 0101**

- ❖ **BUXEROLLES – Messy SYN**
- ❖ **CHAUVIGNY - 0101**
- ❖ **MIGNE AUXANCES – 0101** - tests in situ fourni

Ces contrôles auront lieu sur Juillet et Août afin d'être effectif en début de championnat

ROUILLE – STADE GASTON DELAVault – NNI 862130101

Contrôle des bancs de touche le 27/05/2026 par M. Raveau >> conforme pour solde FAFA

PROCHAINE REUNION : sur convocation

Le Président : Guy MALBRAND